



Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail



CONTENU

- RAPPEL DU RÔLE DU SST DANS L'ORGANISATION DES SECOURS DE SON ENTREPRISE**
 - Cadre juridique et limites d'intervention
- RAPPEL DU RÔLE DU SST DANS L'ORGANISATION DE LA PREVENTION DE L'ENTREPRISE**
 - Les enjeux de la prévention et son rôle d'acteur de prévention
- RAPPEL DES RISQUES PROFESSIONNELS DE SON SECTEUR**
 - Retour d'expérience des risques identifiés, des dommages potentiels et des personnes exposées
- SA PARTICIPATION A LA MAITRISE DES RISQUES PROFESSIONNELS PAR DES ACTIONS DE PREVENTION**
 - Retour d'expérience des actions entreprises suite aux risques identifiés en lien avec les acteurs de prévention
 - Les propositions de pistes d'amélioration en lien avec les principes généraux de prévention
- PROTEGER DE FACON ADAPTEE APRES UN ACCIDENT DU TRAVAIL**
 - Identifier les dangers persistants et les personnes exposées pour une action de protection adaptée
 - Les différentes alertes à la population
- EXAMINER LA VICTIME EN TENANT COMPTE DES EVOLUTIONS**
 - Rechercher les signes de détresse vitale chez une victime
 - Reconnaître les autres signes et prioriser les actions en vue du résultat à atteindre
- GARANTIR UNE ALERTE FAVORISANT L'ARRIVEE RAPIDE DES SECOURS AUPRES DE LA VICTIME**
 - Les numéros d'urgence et les éléments du message
 - Le protocole d'alerte interne à l'entreprise
 - Le choix de la personne pour transmettre l'alerte
- SECOURIR LA VICTIME DE MANIERE APPROPRIEE EN TENANT COMPTE DES EVOLUTIONS**
 - Choisir et mettre en œuvre l'action de secours sur une victime qui :
 - Saigne abondamment
 - S'étouffe
 - Se plaint d'un malaise
 - Se plaint d'une brûlure
 - Se plaint d'une douleur
 - Se plaint d'une plaie ne saignant pas abondamment
 - Ne répond pas et respire
 - Ne répond pas et ne respire pas
 - Surveiller et adapter sa conduite à tenir selon l'évolution de l'état de la victime

Taux de Réussite à la certification en 2025 : 100 %
Nb de SST formés en MAC SST en 2025 : 125
Taux de satisfaction en 2025 : 99,5 %

Conformément à loi du 11/02/2005, la formation est accessible aux Personnes en Situation de Handicap : Nous en informer dès la prise de contact

Durée minimum : 1 jour 7 heures en présentiel

Pré requis : Titulaire du certificat SST **Public cible** : Tout salarié

Effectif mini/maxi : 4 à 10 stagiaires **Délai d'accès** : 15 jours

Intervenant : Formateur SST certifié (à jour de son MAC)

Modalités d'accès : En amont de la contractualisation, un entretien est nécessaire pour analyser les besoins des stagiaires, vérifier les éventuels pré requis et identifier les situations de handicap le cas échéant. Un devis et/ou une convention de formation professionnelle est ensuite adressé au client par mail."

Objectif Professionnel

- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise et intervenir lors d'un accident de travail

Objectifs Opérationnels

A la fin de la formation, le stagiaire aura maintenu et actualisé ses compétences afin d'être toujours capable :

- De situer son rôle en tant que secouriste du travail et tant qu'acteur de prévention des risques professionnels
- D'identifier et définir des situations dangereuses afin de participer à la maîtrise des risques en proposant des pistes d'amélioration aux personnes chargées de prévention de son entreprise
- De réaliser une protection adaptée en vue d'examiner la victime
- De garantir une alerte rapide et efficace des secours identifiés
- De secourir une victime avec la conduite à tenir et les gestes appropriés à la détresse identifiée

Méthodes et moyens pédagogiques

- Recueil des attentes en amont pour adaptation des contenus et de la pédagogie
- Echanges, retours d'expériences, exposés et quizz interactifs, démonstrations diverses, exercices pratiques par 2 ou 3 et jeux de rôles
- Analyses et actions correctives pour chaque stagiaire
- Synthèse de la formation et remise d'un aide-mémoire actualisé

Mode d'évaluation

- Un certificat SST sera délivré au stagiaire** qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable par le formateur lors d'une mise en situation de SST dans le respect des critères d'évaluation prévues par l'INRS.
- Le certificat SST est valide deux ans.** La prolongation du certificat est conditionnée au suivi d'une autre session Maintien et Actualisation des Compétences avec réussite aux épreuves certificatives.
- Attestation de formation remise. Evaluation à chaud et à froid.**

- ✓ Aucune tenue vestimentaire spécifique mais prévoir une tenue permettant la pratique des gestes de secours
- ✓ Mesures d'hygiène et de sécurité recommandées par l'INRS entièrement respectées

AUNIS PREVENTION – 10, rue de la cave 17137 MARSILLY Contact : Teddy BIRIER - 06 64 17 20 30 teddy.birier@gmail.com

Entité habilitée SST par le réseau Prévention sous le n°1510563/2022/SST-01/O/05 - N° SIRET : 525 265 120 00028 - Code APE : 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 54170147317 auprès de la préfète de région Nouvelle Aquitaine – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

OPAC certifié QUALIOPI pour les activités : Actions de Formation - Cliquez ici pour avoir accès au certificat

Mise à jour : V7/2026-01-12